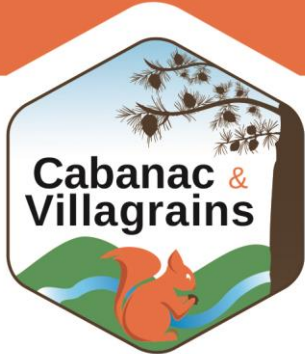




AHBL AVOCATS
Maître Gwendal LE COLLETER
56 Avenue de la République
33200 BORDEAUX

Cabanac et Villagrains, le 10 Juillet 2026

OBJET : CERTIFICAT D'ALIGNEMENT

V/REF : 20250085- [REDACTED]

N/REF : JGC/VD

Cher Maître,

J'accuse réception de votre courrier en date du 22 juin dernier, concernant les parcelles :

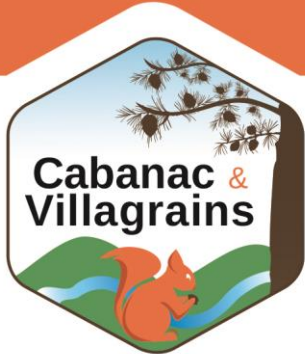
- appartenant à [REDACTED]
- sise à CABANAC-et-VILLAGRAINS (Gironde), au n° 17 lieu dit Piotte
- cadastrées section C numéro 0639-0647-0640-0643.

Je vous informe par la présente qu'il n'y a pas de plan d'alignement.

Je vous prie d'agréer, cher Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean Georges CLAIR



AHBL AVOCATS
Maître Gwendal LE COLLETER
56 Avenue de la République
33200 BORDEAUX

Cabanac et Villagrains, le 10 Juillet 2026

OBJET : CERTIFICAT DE NUMEROTATION

V/REF : 20250085- [REDACTED]

N/REF : JGC/VD

Cher Maître,

J'accuse réception de votre courrier en date du 22 juin dernier, concernant les parcelles appartenant à [REDACTED] cadastrées section C numéro : 0639-0647-0640-0643.

Je vous informe, par la présente, qu'elles se situent au :

17 lieu dit Piotte
33650 Cabanac-et-Villagrains

Je vous prie d'agréer, cher Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean Georges CLAIR